

# **Compte rendu réunion Comité de Pilotage CME**

## **19 septembre 2012**

Etaient présents :

Mme KELLER Sandrine, Mr JAMME Alain, Mr ROS Dominique, Mme AVINENS Agnès, MR ARAMINI Manuel, Mlle CHEDAL Aïcha.

Ordre du jour :

- Rôle du comité de pilotage et présentation du projet CME
- Bilan 2011/2012
- Points modifiés pour 2012/2013
- Points à revoir

### **I. Rôle du comité de pilotage et Présentation du CME.**

(Cf projet pédagogique ci-joint)

### **II. Bilan 2011/2012**

Projets réalisés :

- Passages piéton et
- concours d'affiche « jetez vos papiers à la poubelle »

Projet en cours de réalisation :

- (Rénovation du parcours de santé et
- création d'un city parc

*Retour des enfants :*

- *Manque de séances (1 fois tous les 15 jours c'est peu),*
- *Bonne implication du groupe et satisfaction quand à la mise en œuvre des projets.*
- *Confusion dans le déroulement et donc incompréhension de l'intérêt des différents regroupements (commissions, assemblée plénière, conseil municipaux)*
- *Manque de reconnaissance des autres enfants de l'école*

### **III. points modifiés**

11 enfants seront élus pour un mandat d'un an afin de constituer le CME. Ils se réuniront 1 fois par semaine en « groupe de travail » durant toute l'année scolaire.

Les assemblées plénières se dérouleront à l'école dans la salle du CME et seuls les enfants élus y participeront. Deux assemblées plénières par projet seront effectuées.

A la fin des projets, un conseil municipal se réunira afin de permettre au CME de présenter les projets et leur mise en œuvre aux élus adultes et au comité de pilotage.

Le comité de pilotage (constitué de deux élus, un professeur de l'école, un représentant des parents d'élève et de l'équipe du service jeunesse) se réunira 4 fois dans l'année pour suivre et valider les projets et leur mise en œuvre.

Les élus enfants pourront réfléchir à des projets qui concerneront exclusivement l'école.

### **III. Points revus avec le comité de pilotage :**

Il a été décidé que le vote s'effectuera en cochant deux noms parmi la liste des candidats.

Pour les candidats qui ne seront pas élus :

- il leur sera proposé de rédiger les articles concernant le CME (bulletin municipal, le champion du mulot...).
- Une reconnaissance de leur implication dans le projet leur sera apportée (un diplôme par exemple).
- Ils seront conviés à participer activement aux commémorations dans le village.

Les élections du CME se feront :

**La matinée du Mardi 23 Octobre à l'école primaire.**

La passation de pouvoir s'effectuera lors d'une cérémonie :

**le Mardi 23 octobre a 19h00 à la Mairie.**

Une réunion sera organisée entre les anciens membres et les nouveaux élus pour transmettre les dossiers en cours.

La décision de réunir les enfants une fois par semaine pose le problème de l'implication des parents et de leur compréhension du dispositif. Un outil de communication auprès des élèves et des parents est nécessaire pour expliquer l'intérêt du CME. La présentation des projets mis en œuvre doit permettre de donner une reconnaissance au travail réalisé par les élus.

Montferrier sur Lez dispose d'un siège au conseil des jeunes de l'agglomération. Le jeune conseiller de l'aggl et son suppléant seront choisis parmi les élus enfants.